



Mamoudzou, le 2 juillet 2019

L'IA-IPR EVS

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'éducation
nationale chargés d'une circonscription du premier
degré

Pôle pédagogique
2nd degré

Affaire suivie par :
Christelle CHARRIER
IA-IPR EVS

Téléphone :
02 69 61 10 24
06 39 29 45 12

Télécopie :
02 69 61 88 34

Courriel :
christelle.charrier@ac-mayotte.fr

Adresse :
BP 76
97 600 MAMOUZOU

Objet : appel à projet dans le cadre du 30^{ème} anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant

Avec le concours des partenaires présents dans l'académie, le vice-rectorat célébrera le **30^{ème} anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)** en novembre 2019.

La semaine du 18 novembre fera l'objet d'une forte mobilisation, à travers notamment deux temps forts :

- un premier temps fort **le mercredi 20 novembre 2019**, au cours duquel des actions seront envisagées au sein des écoles, collèges et lycées du département ;
- un second temps fort **le samedi 23 novembre** où une fête des droits de l'enfant sera organisée à l'initiative des associations sur le site de MTsangabeach, l'enjeu étant de promouvoir les droits de l'enfant à travers des ateliers auxquels pourront s'associer les établissements scolaires, stands, jeux et concerts.

Ces deux journées constituent une formidable occasion de valoriser les actions menées par les enseignants et personnels d'éducation autour de la convention internationale des droits de l'enfant. Les travaux qui peuvent être conduits autour de cette convention (écriture de textes, chants, productions plastiques, chorégraphies, vidéos, conférences/débats, exposition de photos, etc.) dans le cadre du parcours citoyen participent à **la construction progressive de la citoyenneté** et à **l'acquisition d'une culture humaniste**.

Afin de préparer au mieux la mobilisation à travers les instances existantes – conseil de cycle, conseil école/collège, conseil pédagogique, CESC, un appel à projet est lancé dès cette fin d'année scolaire.

Les écoles, collèges et lycées désireux de participer à la mobilisation, trouveront en pièces jointes à ce courrier :

- un appel à projet, à retourner **au plus tard le 20 septembre 2019** à l'adresse suivante : ct-evs@ac-mayotte.fr
- une fiche action à renseigner pour chaque action envisagée.

Un **répertoire des outils** pour l'école primaire, le collège et le lycée et des **kits d'activités** sont disponibles sur le site du vice-rectorat où est publié cet appel à projet.



Christelle CHARRIER